DESCRIPTION DE QUELQUES ESPÈCES NOUVELLES

DE

COLEOPTÈRES LAMELLICORNES.

PAR

M. SNELLEN VAN VOLLENHOVEN.

Personne n'ignore que le Muséum Royal des Pays-Bas est un des plus riches, qui existent. Cependant on ne connaît presque que ses richesses en animaux vertébrés, et plusieurs entomologistes semblent même ignorer que le Muséum possède une belle collection d'insectes de toutes les parties du monde. Les causes de cet oubli s'expliquent par différentes circonstances. D'abord les espèces nouvelles, provenant des voyages faits par les membres de la commission pour l'exploration scientifique de nos possessions aux Indes Orientales et de celui de M. de Siebold au Japon, ainsi que des envois faits par M. Pel de la côte de Guinée, n'ont jamais été décrites, exceptées quant à la famille des Papilionidées et l'ordre des Orthoptères, par M. W. de Haan dans les *Verhandelingen over de natuurlijke geschiedenis der Nederlandsche overzeesche bezittingen*, 3 tomes in fol., Leide, 1840; ensuite la collection d'insectes, d'arachnides et de crustacés n'est pas ouverte au public; pour la voir il faut s'adresser au conservateur, chargé du soin de cette partie du Muséum; en dernier lieu la longue maladie de M. de Haan a interrompu et fait enfin cesser la correspondance qu'il avait entretenue avec les plus éminents entomologistes. Une autre circonstance ne doit pas être passée sous silence. Le nombre des conservateurs au muséum étant très borné, trop borné même pour les immenses richesses, qui y affluaient il y a

quelque vingt ans, l'arrangement, la conservation et la description de tous les animaux des classes inférieures avaient été conférés à une seule personne. On conçoit aisément que l'assiduité la plus tenace n'était pas à même d'empêcher que les envois ne s'accumulassent, faute de pouvoir être classés. Étant chargé depuis peu de temps du soin de la section des animaux articulés, j'ai trouvé au muséum un grand nombre d'espèces, que je crois non encore décrites et je crois de mon devoir de les faire connaître au public entomologiste. Après donc que j'aurai suffisamment classé et mis en ordre systématique l'ensemble de cette grande collection, je me propose de faire paraître premièrement la Faune entomologique du Japon, puis celle des possessions Néerlandaises aux Indes Orientales; je donnerai la liste complète de toutes les espèces, mais je ne décrirai que celles qui n'ont pas encore été publiées, et celles, dont la description ou la figure se trouve dans des ouvrages périodiques ou académiques, qu'on ne saurait se procurer qu'à grands frais.

Cependant je ne me fais pas illusion sur le temps qu'il me faudra, pour mettre quelque ordre dans l'immense multitude des animaux articulés dont je me vois entouré. C'est pourquoi j'ai pensé qu'il pourrait être utile, en manière d'essai et comme pour me faire la main, de décrire dans ces Mémoires de la Société entomologique quelques espèces détachées, qui trouveront plus tard leur place systématique dans les grands ouvrages que je désire donner au public. Je commence par quelques Coleoptères Lamellicornes, remarquables par leur grandeur ou par l'éclat et la singularité de leur livrée.

I. *Oryctes cristatus*, Voll.

(Pl. 2, fig. 1.)

Fusco-niger, subtus nitidior rubicundus, rufo-setosus; cornu capitis longissimo, incurvo, postice rugoso; thorace medio tuberculo compresso securiformi instructo; elytris dense punctatis, linea elata ante marginem. Long 61 mill. Lat. 28 mill. ♂.

Habitat Guineam.

Cette espèce appartient au genre Oryctes, tel que l'a limité M. Lacordaire dans son admirable ouvrage: *Genera des Coléop-*

tères, tom. 3e, p. 430, et trouve sa place naturelle dans la section II, *B*, *b*, *β*. du Professeur Burmeister (Voyez son *Handbuch der Entomologie*, V, p. 202) à côté du *O. Owariensis*, Palis.

D'un noir brunâtre un peu mat en dessus, d'un brun rougeâtre plus luisant en dessous. Tous les poils roux. Chaperon large, recourbé à la marge, s'étendant en deux pointes, fortement recouvert de poils roux à la surface inférieure. Machoires larges, lamelliformes. Tête munie d'une très longue corne arquée, pointillée à la surface antérieure, rugueuse à la postérieure. Prothorax beaucoup plus large en avant que chez les espèces voisines, rebordé aux angles antérieurs, portant deux petits tubercules en formes de cornes émoussées près des côtés latéraux et au milieu une carène comprimée, élevée et raccourcie, ressemblant quelque peu au casque du casuar ou plutôt à la crête céphalique du condor mâle. La marge postérieure finement rebordée; le disque est lisse, les excavations près des angles antérieurs sont rayées de rides fines. Écusson finement ponctué. Les élytres de la largeur du prothorax à sa base, fortement ponctuées, avec les épaules et la suture lisse; sur chaque élytre on compte quatre lignes lisses entre deux rangées de gros points enfoncés; la quatrième près de la côte est plus élevée que les autres; la côte est rebordée. Organes de stridulation bien marqués. Pygidium couvert de poils roux. Jambes antérieures munies de trois fortes dents et de deux petites.

Un seul exemplaire mâle nous a été envoyé par M. Pel des environs de St. George del Mina, à la côte de Guinée.

II. *Oryctes Polyphemus*, Voll.

Fusco-niger, subtus nitidior rubicundus, rufo-setosus; cornu verticis longo, crassiusculo, antice planiusculo, postice parcius rugoso; thorace late retuso, gibbere unituberculoso; elytris dense punctatis, linea elevata ante marginem. Long 68 mill. Lat. 30 mill. ♂.

Habitat Guineam.

Cette espèce ne diffère de la précédente que par la conformation de la corne céphalique et du prothorax et par ce qu'elle est un peu plus grande. La corne du vertex est plus large à la

base, moins longue, plus recourbée en arrière, la pointe est un peu plus renflée et les rugosités de la surface postérieure sont moindres. Le prothorax est moins large en avant et ne présente pas de carène comprimée; une portion plane octogone est séparée du reste par une élévation sinueuse, après laquelle suit une étroite dépression pointillée; au milieu de la côte élevée se trouve un petit tubercule lisse. Les élytres et les pattes sont conformes à celles de l'espèce précédente. Les organes de stridulation sont bien marqués; le pygidium est couvert de poils roux serrés.

Nous devons au résident Pel, l'unique exemplaire mâle, provenant des environs de St. George del Mina.

III. *Oryctes Owariensis*, Palis.

Je ne mentionne cette espèce, assez connue d'ailleurs par les descriptions de Palisot de Beauvais et du Prof. Burmeister, que pour dire que le Muséum royal a reçu il y a quelque temps un individu mâle par l'obligeance de M. le Prof. de Vriese, qui l'avait trouvé dans la gaîne d'une feuille de palmier d'une nouvelle espèce, croissant dans l'île de Sumatra et dont ce savant se propose de publier la description. On sait que les exemplaires de cet Oryctes, connus jusqu'à ce jour, avaient pour patrie le royaume d'Oware et le Sénegal.

IV. *Chalcothea affinis*, Voll.

(Pl. 2, fig. 2.)

Viridi-aurea, nitidissima; antennis, mandibulis, palpis, femorum parte interna, tibiis tarsisque rufo-cupreis; processu mesosterni plano, semicirculari. Long 26 mill.

Habitat insulam Borneo.

Cette Chalcothea ressemble fortement à la *Smaragdina*, décrite par MM. Gory et Percheron dans la *Monographie des Cétoines*, pag. 311, représentée pl. 61, f. 2. Cependant elle en diffère en plusieurs points et notamment par la couleur et la sculpture des fémurs et par la forme de la partie saillante du mésosternum.

Corps de forme naviculaire, ayant une impression profonde prenant du vertex et s'étendant jusqu'à l'extrémité des élytres; chaperon très avancé, fortement échancré, plus large à son extrémité que près des yeux, muni de quelques gros points enfoncés, réunis en rides longitudinales et qui laissent libre une raie lisse au milieu. Mâchoires, palpes et antennes d'un fauve doré. Prothorax d'un vert doré ainsi que les élytres, l'écusson, le pygidium et toute la surface inférieure du corps. Prothorax lisse, ayant quelques rides sculptées aux angles antérieurs, les élytres sont marquées au côté latéral d'un espace longitudinal étroit, couvert de rides enfoncées obliques. Des rides pareilles se trouvent sur la surface inférieure des fémurs, qui est d'un vert mélangé de rouge cuivreux. Le mésothorax large, lisse, portant une saillie sternale horizontale, applatie, de forme sémi-circulaire. Surface supérieure des fémurs, tibias et tarses d'un fauve doré.

Un exemplaire mâle se trouve au Muséum, envoyé de Borneo par M. Schwaner.

V. *Macronota Forsteni*, Voll.

Nigra, ore antennisque brunneis, corpore pallide-flavo vittato, subtus late fasciato. Long 14 mill.

Habitat insulam Celebes.

Très voisine de la *Macronota regia* Fabr., mais plus petite. Tête noire, chaperon ponctué d'un brun rougeâtre. Prothorax noir, ponctué de points beaucoup moins gros, mais plus serrés que ceux de la *Regia* (chaque pointe enfoncée portant une courte soie), ayant le bord postérieur lisse. Élytres noires portant des points aciculés, chargés de poils noirs dans les parties enfoncées. Tête marquée de deux lignes, s'étendant jusqu'au vertex; prothorax orné de trois lignes, comme dans la *Regia;* écusson, marqué d'une raie mediane; élytres de deux lignes près de la suture, de deux autres plus étroites aux marges externes et de deux autres fort étroites et raccourcies près de la saillie humérale. Cette raie et ces lignes sont d'un jaune pâle. Une tache centrale sur le pygidium, une longitudinale sur les hanches de la première paire de pieds, une tache triangulaire de chaque côté de la poitrine,

deux bandes sur la surface inférieure du mésothorax et métathorax, et deux bandes doubles sur l'abdomen de la même couleur. Les hanches et les fémurs de la première paire de pieds, ornés de long poils jaunes.

Envoyée de Tondano, île de Célebes, par M. E. A. Forsten.

VI. *Macronota suturalis*, Voll.

(Pl. 2, fig. 3.)

Nigra, lineis in capite et pronoti lateribus cinereo-flavis; linea antice bifida in pronoto et sutura elytrorum alba; subtus alboserica, maculis mediis abdominis nigris nitidis. Long 19 mill.

Habitat in insula Sumatra.

Tête et chaperon noirs, couverts de deux larges lignes parallèles d'atomes d'un jaune cendré. Palpes brunâtres, antennes noires. Corselet à angles antérieurs arrondis, couvert aux côtés d'atomes de même couleur que ceux de la tête. Écusson blanc. Élytres noires veloutées avec une raie le long de la côte et un point à l'extrémité, formés d'atomes jaunâtres. Sur le disque on aperçoit une raie marbrée jaunâtre peu marquée. Une large ligne blanche s'étend sur la suture des élytres, l'écusson et le corselet, au milieu duquel elle se divise en deux lignes étroites, qui s'avancent jusqu'à la marge antérieure. Le dessous du corps est uniformément couvert d'atomes blancs ayant un reflet soyeux, à l'exception de petites taches triangulaires au bord des segments de l'abdomen et d'une série de cinq taches transversales sur leur milieu, qui sont d'un noir luisant. Les pattes sont noires, les fémurs et les jambes couverts de quelques atomes jaunâtres.

Le muséum possède deux individus de cette espèce, rapportés de l'île de Sumatra par M. Muller.

VII. *Macronota luctuosa*, Voll.

(Pl. 2, fig. 4.)

Coeruleo-nigra nitida, ore, palpis et antennis rufo-fuscis; capite, thorace, elytris et pygidio ornatis lineis et maculis albis, abdomine vittis tribus albis interruptis. Long 20 mill.

Habitat insulam Ambonam.

D'un noir bleuâtre luisant, ponctué et couvert de poils dans les points, excepté à la marge postérieure du corselet et aux carènes des élytres. Le bord du chaperon, les parties de la bouche et les antennes d'un brun rougeâtre. Vertex, ayant une élévation lisse longitudinale au milieu. Corselet à angles antérieurs arrondis et déprimés, avec une forte dépression en avant de l'écusson; celui-ci fortement déprimé. Chaque élytre portant trois enfoncements longitudinaux, dont celui près de la suture entaillé de cinq rainures étroites parallèles. Les taches blanches formées d'atomes écailleux sont distribuées de la manière suivante: une paire de petites taches rondes en avant de l'insertion des antennes, deux lignes entre les yeux, une raie au milieu du corselet, deux lignes divergentes, formées de très petites taches sur les côtés antérieurs du corselet, une tache médiane assez grande sur l'écusson, deux lignes près des épimères, deux autres en deça des épaules, deux autres en forme de larmes renversées sur le disque des élytres, rapprochées de la suture, deux autres triangulaires plus en arrière près de la côte, deux autres en croissant à l'extrémité des élytres, une médiane sur le pygidium. Sur le mésothorax deux bandes blanches étroites, et sur l'abdomen trois autres plus larges, mais raccourcies au milieu. Les pattes sont noires, les hanches et les fémurs de la première paire hérissés de poils raides d'un jaune doré.

Deux individus femelles ont été envoyés de l'île d'Amboine par M. le docteur Forsten.

VIII. *Macronota aurantiaca*, Voll.

(Pl. 2, fig. 5.)

Nigra, elytris aurantiacis maculis nigris; prothorace linea pallide-flava semicirculari et cuneiformi, corpore subtus flavofasciato. Long 18 mill.

Habitat in insula Sumatra.

Cette espèce pourrait bien n'être qu'une variété de la *Macronota picta*, de M. Guérin-Méneville, que je ne connais que par la description qu'en donne M. Burmeister dans son manuel.

La tête est noire, fortement pointillée de points oblongs. Les palpes et les antennes sont noires à extrémité rouge. Le corselet noir avec deux lignes d'un jaune de soufre, la première partant d'un des angles antérieurs, traversant le disque en forme de chevron renversé pour revenir à l'angle opposé, la seconde suivant presque la marge du corselet. Écusson noir avec un peu de jaune à sa partie postérieure. Elytres orangées avec la partie postérieure de la côte finement bordée de noir, une tache noire longitudinale très étroite sur le dernier tiers de la suture et quatre taches sur le disque, savoir une humérale, petite et ronde, une autre, enfoncée et irrégulière, partant de la première, pour aboutir près de la moitié de la suture, une troisième, traversée d'une raie jaune, oblique comme la seconde et placée entre celle-ci et le bord de l'élytre, une quatrième transverse en quadrangle irrégulier à l'extrémité. Le pygidium et propygidium ridés transversalement et couverts d'une large raie jaune au milieu. Le corps en dessous d'un noir luisant, pointillé et couvert de neuf bandes d'un jaune quelque peu doré; toute la surface inférieure est hérissée de petits poils raides jaunes. Les pattes sont noires, les hanches antérieures, les cuisses et les jambes portent de même des poils raides d'un jaune doré.

Un seul individu nous a été rapporté de Sumatra par M. Muller.